

SEPTEMBRE 2016

E.P.P.I.-A.D.M.R., toujours là, toujours vivant

Après sa reprise par l'A.D.M.R. en février dernier, l'entreprise d'insertion pontissalienne reprend peu à peu des couleurs et donne des signes encourageants de viabilité.

Les difficultés s'accumulaient depuis deux ans pour l'Entreprise Pontissalienne Pour l'Insertion (E.P.P.I.) notamment privée de gouvernance suite à la démission du conseil d'administration en 2014. Dans ce contexte, plusieurs options étaient envisageables : liquidation, changement de statut, création d'une nouvelle association, rattachement à un ensemblier... La situation a finalement abouti à la liquidation prononcée par le tribunal de commerce de Besançon en décembre 2015. Les candidats à la reprise n'étaient pas légion. Seule l'A.D.M.R. a fait une offre en proposant de conserver les 35 postes en insertion et huit permanents sur treize. Les deux structures se côtoyaient dans le cadre du collectif de l'économie solidaire mis en place sur le Haut-Doubs. Ce collectif désormais sous statut associatif fédère d'autres acteurs locaux de l'insertion réunis pour échanger, discuter et mutualiser des moyens dans la formation ou le passage de commandes groupées. L'action la plus symptomatique reste pour l'instant la confection par Haut-Doubs Repassage au personnel des autres associations. "Cette dynamique a permis de nous connaître, de savoir qui fait quoi", explique Philippe Alpy qui préside aujourd'hui l'association E.P.P.I.-A.D.M.R. issue de la reprise, effective depuis février dernier. Dans cette opération, l'A.D.M.R. a dû investir pour sécuriser la trésorerie de l'entreprise d'insertion et programmer des travaux en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel. Un malheur n'arrivant jamais seul, tous les fichiers d'E.P.P.I.

ont même été piratés par un hacker qui les a restitués contre le prélèvement d'une rançon en bitcoins d'un montant équivalent à 2 000 euros. Pour autant, il restait encore beaucoup d'inconnues à lever pour envisager l'avenir avec sérénité. "On a pu compter sur la confiance des donneurs d'ordre publics et privés qui continuent à nous faire confiance", poursuit Philippe Alpy. Décision a été prise de maintenir les trois pôles d'activité : bâtiment, espaces verts et entretien-propreté. "Aujourd'hui, on établit des prévisionnels en faisant abstraction d'éventuelles subventions. On raisonne uniquement par l'activité", complète Willy Cadet, le directeur de la fédération A.D.M.R. "La démarche est claire. Plus question de lâcher un appel d'offres. On trouvera toujours une solution et cela permet de nous crédibiliser", observe Raphaël Duquet le responsable technique de la nouvelle structure toujours dirigée par Pascale Philipps. Six mois après la remise en route, qu'en est-il de la situation ? "On enregistre déjà des signes encourageants de retour à l'équilibre. On saura vraiment si le challenge est réussi au point de situation programmé en juin 2017", analyse Willy Cadet. Philippe Alpy s'estime quant à lui : "Ravi de voir que cette belle entité reste dans le paysage." ■



Willy Cadet, directeur de la fédération A.D.M.R., Philippe Alpy président d'E.P.P.I.-A.D.M.R. avec Raphaël Duquet chef de travaux et Pascale Philipps, la directrice de la nouvelle association.